

Pour diffusion immédiate

17<sup>e</sup> Marathon SSQ Lévis – Québec le dimanche 24 août 2014

## **MODIFICATIONS À LA CIRCULATION, FERMETURES DE RUES ET PORTIONS DE LA PISTE CYCLABLE LORS DU MARATHON SSQ LÉVIS - QUÉBEC**

---

**Lévis, le 7 août 2014.** – La Ville de Lévis tient à informer la population que le dimanche 24 août se tiendra la 17<sup>e</sup> édition du Marathon SSQ Lévis - Québec. Afin de permettre le passage sécuritaire des coureuses et des coureurs, le pont de Québec sera fermé entre 7 h et 13 h 30 et certaines rues sur le territoire lévisien seront également fermées de façon graduelle à compter de 6 h.

### **Fermetures de rues à compter de 6 h jusqu'à 12 h 30**

Le départ du marathon se fera sur la rue J.-B.-Michaud face au Centre de congrès et d'expositions de Lévis pour se diriger vers le Parcours des Anses et la rue Saint-Laurent en direction de Saint-Romuald en empruntant le chemin du Fleuve, le chemin du Sault et le boulevard de la Rive-Sud direction ouest. Comme cet événement d'envergure empruntera plusieurs rues de la ville, celles-ci seront fermées graduellement à la circulation automobile, ce qui occasionnera un ralentissement et une perturbation pendant toute la durée de l'événement.

Les bénévoles du marathon exerceront une tolérance pour les déplacements obligatoires trente minutes avant le passage des coureuses et des coureurs. De plus, le Service de transport de Lévis sera affecté et le service des traversiers ne sera pas accessible aux automobilistes de 6 h jusqu'à 15 h 30. Ainsi, seuls les cyclistes et les piétons auront accès au traversier.

### **Fermeture de la piste cyclable – Secteur Lévis**

Le parcours du marathon empruntera la piste cyclable sur les portions suivantes :

- Parcours des Anses, entre les rues des Châtaigniers et le 5584, rue Saint-Laurent de 8 h à 10 h;
- Parcours des Anses, entre le 3100, rue Saint-Laurent (rue L'Hébreux) et la rue Jean-Huard jusqu'au boulevard de la Rive-Sud de 8 h à 11 h.

Une alternative sera proposée aux usagers de la piste cyclable sur la rue Saint-Laurent et sur le boulevard de la Rive-Sud.

**Stationnement interdit**

Le stationnement sera interdit dans les rues situées sur le parcours du marathon de même que dans la côte Rouge entre 5 h 30 et 12 h 30.

Selon les circonstances, la Direction du service de police de Lévis se réserve le droit d'apporter des modifications en tout temps au plan de circulation initial. Pour plus de détails concernant les fermetures de rues et des portions de la piste cyclable, nous invitons la population à consulter le [www.ville.levis.qc.ca/circulation](http://www.ville.levis.qc.ca/circulation).

Pour plus d'information sur cet événement ou pour consulter le plan de circulation et le parcours du marathon : [www.marathonquebec.com](http://www.marathonquebec.com) ou 418 694-4442.

Afin de suivre l'actualité de la Ville de Lévis (avis d'ébullition, fermetures de rues, etc.) la population est invitée à s'abonner aux alertes de contenu au [www.ville.levis.qc.ca/alertes](http://www.ville.levis.qc.ca/alertes) ou encore à la page Twitter de la Ville à l'adresse [www.twitter.com/villedelevis](http://www.twitter.com/villedelevis).

- 30 -

**Source :** Direction des communications  
Téléphone : 418 835-8288

